



Le 5 novembre 2003

C'est avec plaisir que nous présentons *L'initiative nord-américaine : les cinq prochaines années* et le document de travail complémentaire à l'usage du Groupe de travail technique (GTT) de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) sur les pesticides. Les États-Unis, le Mexique et le Canada ont travaillé ensemble au cours des dix dernières années pour promouvoir les efforts d'harmonisation des produits antiparasitaires dans la région afin de remplir le mandat du GTT. Le GTT a été mis sur pied pour examiner les problèmes relatifs aux produits antiparasitaires soulevés dans le contexte du libre-échange, tout en reconnaissant les objectifs de l'ALENA en matière d'environnement et de santé humaine. De plus, le GTT a servi de modèle important pour la réalisation d'autres efforts d'harmonisation à l'échelle internationale, dont les initiatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques en ce qui concerne les produits antiparasitaires.

Voici quelques-unes de nos réalisations notables : nous avons harmonisé les exigences concernant les données, rendu plus accessibles les outils de lutte antiparasitaire pour cultures à usage limité et les produits antiparasitaires à moindre risque, encouragé les programmes intégrés de lutte antiparasitaire pour les cultures d'intérêt commun, établi des programmes de formation sur la sécurité des travailleurs, et mis en oeuvre de nombreux autres projets pour la création d'un marché nord-américain des produits antiparasitaires.

La nouvelle stratégie quinquennale a été élaborée après un examen minutieux des propositions faites par les parties intéressées au cours de la dernière année. La stratégie quinquennale réaffirme les buts primordiaux exposés dans le document *L'initiative nord-américaine*, publié par le GTT en 1997. La stratégie quinquennale s'appuie sur ces buts pour définir trois objectifs et quatre domaines de travail afin de guider les efforts du GTT jusqu'en 2008. En réponse aux observations du public, le GTT a élaboré un document de travail complémentaire qui fournit des renseignements détaillés sur plus de 30 projets devant concourir à l'atteinte des buts et des objectifs à long terme de la stratégie quinquennale.

Depuis sa création, le GTT a permis l'accomplissement de grands progrès, mais il reste encore beaucoup à faire pour faciliter la réglementation et le commerce économiques des produits antiparasitaires entre les trois pays. Les gouvernements des pays de l'ALENA ne peuvent pas atteindre les buts primordiaux de cette stratégie sans la participation et le soutien actif des parties intéressées. Nous espérons poursuivre nos efforts communs, tant au sein des gouvernements des trois pays de l'ALENA qu'entre les gouvernements et les parties intéressées, pour exploiter le plein potentiel du GTT comme mécanisme d'avancement de l'harmonisation des produits antiparasitaires et des efforts de partage des tâches, tout en continuant d'assurer le plus haut niveau de protection de la santé publique et de l'environnement en Amérique du nord.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués,

Wendy Sexsmith
directrice exécutive par
intérim
Agence de réglementation de
la lutte antiparasitaire

Jim Jones
directeur
EPA Office of Pesticide Programs

Miguel Lombera
directeur général
CICOPLAFEST